

2490 Et dans l'histoire de la Ville, qu'il y ait eu une histoire autochtone, c'était le marqueur, un des marqueurs les plus signifiants. Donc, c'est important de le rappeler.

LA COMMISSAIRE :

2495 Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

2500 Alors, si vous n'avez rien à ajouter, je pense que mes collègues n'ont pas d'autres questions. Il me reste à vous remercier très chaleureusement de votre présentation.

Mme ALEXANDRA GARIEPY
Mme SANDRINE DESFORGES

2505

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Gariepy. Bonjour, Madame.

2510

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

Bonjour.

2515

LA PRÉSIDENTE :

J'aimerais que vous nous présentiez la FAECUM. Je soupçonne ce que ça peut être, mais on n'a pas le détail de votre organisation. Alors, parlez-nous-en un tout petit peu avant.

2520

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

On va s'en charger. Bien, premièrement bonjour à tous et à toutes. On va se présenter pour commencer. Je me nomme Alexandra Gariepy puis je suis coordonnatrice aux affaires

2525 universitaires de la FAECUM et je suis également accompagnée, pour ma présentation par Sandrine Desforges, qui pourra vous expliquer qu'est-ce que c'est que la FAECUM.

Mme SANDRINE DESFORGES :

2530 Bonjour. Donc, Sandrine Desforges, secrétaire générale de la FAECUM. Donc, à la présidence de l'organisation.

2535 Qu'est-ce que c'est la FAECUM. La FAECUM c'est la fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal. Donc, en gros on représente environ 40 000 étudiants, étudiantes à l'Université de Montréal par le biais de 85 associations étudiantes et on a comme mission de représenter et de défendre les droits et les intérêts de la communauté étudiante tant au plan académique, mais également au plan politique, social, culturel.

2540 Donc, évidemment pour nous ce plan directeur rentre directement dans notre mission considérant qu'on représente les intérêts de la communauté étudiante et que veut, veut pas, ça aura un impact majeur sur notre communauté.

Donc, voilà pourquoi on est ici aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE :

2545 Alors, on vous écoute.

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

2550 On commencerait notre présentation par vous mentionner que le plan d'aménagement de l'Université de Montréal c'est un plan qui a été créé en collaboration justement avec la communauté étudiante depuis de nombreuses années en prenant compte des différentes demandes qui avaient notamment été faites en ce qui concerne les espaces de vie, le développement d'infrastructure de façon écoresponsable, le maintien de la biodiversité sur la montagne, ainsi que l'accessibilité en général sur les différents campus.

2555

2560 Vous comprendrez qu'on vient pour vous rencontrer puis de parler de l'importance que ce plan-là pourrait permettre à la Ville, de permettre à la communauté étudiante d'avoir un campus qui est bénéfique pour sa croissance et pour la communauté étudiante.

Lors de notre présentation, on va aborder plusieurs différents points puis différents enjeux, notamment en ce qui concerne tout ce qui est le milieu de vie dynamique et inclusif qui est nécessaire d'avoir à l'Université de Montréal.

2565 Le sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Le sujet de la transition écologique du milieu universitaire, mais aussi tout ce qui touche les différents transports, que ce soit les transports actifs ou autres. En fait, tout ça, c'est des éléments qui vont toucher la communauté étudiante puis son interaction avec son environnement.

2570 Premièrement, l'Université de Montréal c'est un milieu de vie pour plusieurs communautés étudiantes qui se côtoient et qui partagent des espaces dans le but de bonifier leur expérience universitaire, de créer des liens avec les autres et participer à des événements qui vont les rassembler, qui vont augmenter leur désir de s'impliquer dans l'université puis dans les différentes communautés.

2575 Par exemple, on peut penser aux activités d'accueil lors de la rentrée universitaire, qui représentent quand même un moment névralgique pour briser l'isolement social qui est présent dans les milieux universitaires. Et développer un sentiment d'appartenance qui va pouvoir se construire au cours du parcours universitaire également.

2580 Il est nécessaire comme vous l'aurez compris d'offrir cet environnement-là qui va permettre à tous ces différents éléments-là de s'accomplir aussi dans le futur.

2585 Le plan d'aménagement comme il est présenté actuellement met de l'avant la création de plusieurs nouveaux espaces extérieurs qui (PROBLÈMES TECHNIQUES) communauté étudiante d'accomplir ces différents éléments.

2590 Également, la création d'un nouvel édifice qui permettrait d'obtenir plusieurs services pour la communauté étudiante en les rendant ainsi plus accessibles pour cette communauté-là, ce qui est quand même hautement désiré de la part de la fédération.

2595 Parlant de l'accessibilité, il est primordial que l'Université de Montréal (PROBLÈMES TECHNIQUES) qui a à coeur l'inclusion de tous ses membres. Ainsi, il est primordial que l'Université de Montréal soit accessible universellement pour les personnes qui vont utiliser ses espaces, notamment on peut réfléchir à toute la communauté étudiante à mobilité réduite, mais notamment aussi la communauté universitaire.

2600 (PROBLÈMES TECHNIQUES) les études au sein de l'Université de Montréal (inaudible) de pouvoir accéder facilement aux différents pavillons, ce qui est dans le fond le cas pour le (inaudible).

 En plus de la mobilité sur le campus, également il est nécessaire d'assurer qu'il y a une accessibilité entre les différents pavillons et campus, mais également un transport qui est facile entre le domicile de ces personnes-là et leur université.

2605 C'est pour ça qu'il est nécessaire de mettre sur pied des infrastructures de transport qui oui, sont centrées sur les besoins des personnes piétonnes et cyclistes qui font probablement une grande part de la communauté étudiante, si je peux dire, mais aussi en ce qui concerne toutes les personnes qui ont besoin de transport adapté.

2610 Notamment, on a vu dans le plan d'aménagement que la devanture du pavillon Roger-Gaudry avait été modifiée pour limiter le transport (PROBLÈMES TECHNIQUES) automobile. Puis ça serait nécessaire quand même que le plan d'aménagement permette un accès facile aux différents pavillons pour les personnes qui auraient besoin justement de ce type de déplacement là.

2615 La fédération veut aussi amener le point que c'est nécessaire que l'aménagement extérieur de l'Université (PROBLÈMES TECHNIQUES) pouvoir se déplacer en ayant un sentiment de sécurité dans les différentes zones extérieures de l'Université de Montréal. Puis également d'assurer qu'il y ait différents points d'entrée puis de sortie pour s'assurer qu'il y ait vraiment un bon flot de déplacement sur le campus.

2620

2625 **Mme SANDRINE DESFORGES :**

Si jamais, en passant, si jamais vous manquez des éléments importants dus à la connexion qui semble parfois un peu lacunaire, n'hésitez pas à les poser en question à la fin.

2630 Sinon, ma collègue Alexandra a commencé à parler du concept d'accessibilité et aussi plus largement de l'inclusion. Donc, pour nous évidemment les concepts d'équité, diversité, inclusion sont centraux à l'importance qu'on accorde à ce plan-là, puis c'est un concept qui est poussé de plusieurs années par la communauté étudiante.

2635 Puis d'ailleurs, on tient à prendre un instant pour souligner qu'en tant que fédération étudiante on reconnaît que l'Université de Montréal est située en territoire autochtone, qui n'a jamais été cédé. Tiohtiá:ke.

2640 Montréal est historiquement connue comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses premières nations et à ce jour, encore une fois, une population autochtone diversifiée et de nombreux autres peuples y résident et cohabitent.

2645 Donc, on veut reconnaître aussi que les nations Kanien'kehaka, Hurons-Wendat, Abénaquis, et Anishnabe sont gardiens des terres et des eaux. Et donc, c'est pour ça que selon nous, le fait que le plan directeur d'aménagement des espaces extérieurs inclus la reconnaissance du patrimoine autochtone. C'est primordial à notre sens.

2650 Non seulement c'est primordial, mais on tient également à souligner que dans l'opérationnalisation de ce plan-là, il va être important de continuer à faire en sorte que les populations autochtones soient non seulement entendues, mais que leur voix soit priorisée pour savoir comment concrétiser ces actions.

2655 On sait que dans l'élaboration du plan il y a eu des consultations des communautés, et on salue ces consultations. Ceci étant dit, il faut effectivement que dans les prochaines étapes chacune des étapes tienne compte de ces voix dans la prise de décision.

Sur une toute autre note, mais toujours dans l'optique de s'assurer de consulter les communautés concernées, la FAECUM veut aussi réitérer l'importance que l'Université de

2660 Montréal continue de consulter la communauté étudiante dans l'opérationnalisation des différentes étapes comme ça avait été fait pour l'élaboration.

2665 Les nouveaux projets, notamment, mais non limitativement la création du pavillon des services communautaires, disons comporter l'augmenter notable d'espaces qui vont être disponibles à la communauté étudiante.

2670 Et bon, le manque d'espace, c'est un enjeu qui est présent depuis longtemps à l'Université de Montréal. Ça pose différents enjeux tant en termes institutionnels, mais aussi en termes étudiants. Parce que ça vient freiner différentes initiatives étudiantes qui pourraient nécessiter des locaux pour avoir place sur le campus.

2675 Donc, pour nous, ce qui va être crucial, c'est que lorsque ces nouveaux espaces vont être rendus disponibles, que la communauté étudiante fasse également partie des consultations pour savoir comment ces locaux vont être réattribués et qu'ils ne soient pas uniquement réattribués pour répondre aux besoins institutionnels.

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

2680 Tout à fait. Puis considérant qu'on a besoin d'espace, on a besoin du talent étudiant, ces nouveaux plans-là, en plus de mettre à profit les talents de différents professionnels, pourraient également mettre à profit les talents de la communauté étudiante de l'Université de Montréal puis augmenter dans le fond leur compétence dans les différents domaines.

2685 On pense, notamment à toute la communauté étudiante de la faculté d'aménagement qui pourrait, suite à l'adoption du projet, vraiment mettre à profit leurs différentes compétences et belles idées pour pouvoir faire avancer le plan d'aménagement de l'Université de Montréal.

Il est à se douter que les différentes constructions sur la montagne vont amener leurs lots de désagréments pour les utilisateurs et utilisatrices de différents pavillons.

2690 Il va être nécessaire en plus de respecter les différents règlements de la Ville de Montréal pour s'assurer que les citoyens et les citoyennes ne sont pas dérangés par le bruit.

2695 De porter aussi une attention particulière, puis là, je le vois aussi au niveau de l'Université de Montréal, mais pour s'assurer que la communauté étudiante, la communauté universitaire qui soit sur les lieux lors des constructions, puisse ne pas nécessairement être importunée par tout ce qui est pollution sonore, visuelle et physique sur les lieux lors des différents travaux également.

2700 **Mme SANDRINE DESFORGES :**

2705 Puis si on conclut avec un élément qui est très important pour nous, qu'on a mentionné au début, qui est l'aspect de la transition écologique. Un des éléments centraux du plan est actuellement son caractère écologique. Ça, c'est reçu très positivement par la communauté étudiante qui revendique en fait que l'Université de Montréal agisse à titre de leader et s'engage dans une démarche positive et proactive de transition écologique.

2710 Donc, dans le plan actuellement, il y a différentes considérations liées par exemple à la valorisation de la coulée verte, à la création de projets de serres, à la préservation en plus de la création de différents milieux humides et aussi le fait de veiller à ce que la toiture des différents nouveaux projets soit des toitures vertes. Donc, pour nous c'est des éléments qui doivent absolument, non seulement être approuvés dans le plan, mais être concrétisés une fois que les projets vont être menés à terme.

2715 Donc, on voulait quand même le réitérer considérant que c'est un élément qui à notre sens doit être encouragé.

2720 Bref, on a été assez rapide considérant le retard qui semble avoir été accumulé au courant de la journée, mais c'est pour ces différentes raisons qu'on énumère depuis tantôt que pour nous, il est nécessaire que la Ville de Montréal permette les différents travaux qui sont prévus par le plan d'aménagement des espaces afin de s'assurer que la communauté étudiante puisse réellement bénéficier de toutes ces avancées qui vont lui donner accès à un campus qui est à la fois plus vert, plus accessible.

2725 Et on espère également plus inclusif et surtout plus dynamique pour créer un espace de vie pour la communauté étudiante, qui, si je peux même me permettre, va être d'autant plus importante au retour d'une période aussi difficile qu'on traverse actuellement où les étudiants,

étudiantes manquent cruellement de ce sentiment d'attachement puis d'appartenance à un lieu physique.

2730 Donc, si on peut s'assurer de le rendre d'autant plus attrayant, je crois que la communauté étudiante ne va recevoir que positivement ce projet. Voilà.

2735 Donc, on vous remercie d'avoir pris le temps de nous écouter. On espère que l'OCPM va conclure favorablement vis-à-vis le projet et si vous avez quelconques questions on est prêt à y répondre.

LA PRÉSIDENTE :

2740 Alors, merci beaucoup, Mesdames Gariepy et Desforges. On aura certainement quelques questions à vous poser.

Est-ce que Danielle ou Radouan?

LA COMMISSAIRE :

2745 Bien, j'avais une question sur le pavillon des services communautaires. Est-ce que c'est un pavillon qui existe déjà ou qui est parmi les projets ou s'il n'existe pas, qu'est-ce que vous faites par défaut?

2750 **Mme SANDRINE DESFORGES :**

2755 Ce n'est pas un pavillon qui existe actuellement. Puis Alexandra n'hésite pas à me compléter, j'ai pris la parole. Mais le pavillon n'existe pas actuellement, il serait développé où il y a actuellement le garage Louis-Colin.

Par contre, comme je le mentionnais un peu plus tôt, actuellement à l'Université il y a un manque cruel d'espace étudiant. Ce qui fait en sorte qu'il y a plusieurs projets. Puis là, j'en nomme quelques-uns, mais ce n'est pas exhaustif. Mais par exemple l'accès à un local permanent pour des projets comme la vente de produits en vrac ou même le développement de

2760 différentes salles pour des regroupements étudiants qui ont des besoins particuliers, par exemple la création de *safe space*, est très difficile, parce qu'il n'y a pas de locaux simplement.

2765 Donc, la création d'un nouveau pavillon permettrait d'avoir plus de locaux qui pourraient être utilisés pour répondre à ces besoins-là. Et non seulement ça, mais il y a aussi des services qui existent actuellement, mais qui sont parfois peut-être un peu plus (inaudible) dans d'autres pavillons.

2770 Donc, le fait d'avoir un pavillon directement destiné aux services pourrait permettre de rendre leurs activités puis leurs visibilités plus grandes.

2775 Donc, c'est pour ça d'ailleurs, considérant tous ces beaux projets qu'on vous mentionne, qu'on trouve primordial que lors de la mise en place du pavillon, lors de sa construction, la fédération étudiante soit centrale aux différentes démarches.

2775 **LA COMMISSAIRE :**

2780 Donc, c'est un projet qui serait prioritaire pour vous parmi les dizaines, vingtaines de projets qui ont été élaborés. Ça serait pour vous un des plus importants, un des premiers à prioriser quoi?

2785 **Mme ALEXANDRA GARIEPY :**

Tout à fait.

2785 **Mme SANDRINE DESFORGES :**

Exactement.

2790 **Mme ALEXANDRA GARIEPY :**

Ça permettrait de permettre la création de plusieurs projets qui sont maintenant sur la table, mais qu'il manque encore une petite étincelle pour pouvoir les acheminer. Bien ça, ça serait tout à fait l'élément qui nous permettrait de le faire.

LA COMMISSAIRE :

2795

Je vais poursuivre avec une dernière question, Nicole. Vous avez parlé d'inclusion, diversité, équité, particulièrement en termes de mobilité, de transport. Qu'est-ce qui est la priorité pour vous parce que diversité, inclusion, et équité, on en parle beaucoup par les temps qui courent, surtout en termes d'intégration raciale, égalité homme femme.

2800

Mais pour vous, vous avez surtout ciblé la mobilité pour les personnes en difficulté de mobilité. Et je me demandais, pour vous qu'est-ce que vous priorisez dans ça?

Mme SANDRINE DESFORGES :

2805

Je ne crois pas qu'il y ait des éléments à prioriser dans tous les éléments que vous avez mentionnés. Je pense que ce sont tous des sujets pour lesquels il faut s'assurer de mettre des efforts puis travailler pour assurer qu'il y ait vraiment un effort d'équité, diversité, inclusion à l'Université de Montréal.

2810

Mais en ce qui concerne le plan d'aménagement de l'Université de Montréal, l'enjeu principal qu'on identifie, c'est vraiment le fait qu'à l'Université de Montréal il y a des personnes qui, par exemple sont en fauteuil roulant et n'ont pas accès à différentes sections, notamment, là on parle plus de l'espace intérieur présentement, donc, c'est moins abordé dans le plan d'aménagement.

2815

Mais il y a des impossibilités pour certaines personnes de se rendre dans certains locaux et autres. On ne voudrait pas que ces difficultés-là surviennent aussi dans l'aménagement extérieur.

2820

On avait nommé dans notre présentation, le fait que maintenant l'espace de Roger-Gaudry en avant de cet espace-là, maintenant c'est une route qui est accessible justement pour le transport adapté dans l'optique où cette route-là n'existerait plus dans le futur par le nouveau plan d'aménagement.

2825

Il faut quand même qu'une réflexion soit portée pour assurer que l'accessibilité aux différents immeubles, l'accessibilité entre les différents immeubles de l'Université de Montréal

2830 soient accessibles. Puis que ça ne devienne pas un frein supplémentaire à une communauté étudiante qui doit déjà travailler davantage pour pouvoir accéder aux études supérieures que devoir en plus avoir un frein lié aux aménagements extérieurs de l'Université, qui se veut justement inclusive.

2835 Donc, c'est ça qui est nécessaire d'assurer, c'est que, oui, on ne remet rien sur un pied... on est tous sur un pied d'égalité à un certain niveau. Mais oui, il faut qu'il y ait un aspect environnemental qui soit très bien développé, mais il ne faut pas le faire au détriment de certaines populations étudiantes non plus, qui se verraient bloquer un accès à aux études supérieures.

2840 **Mme SANDRINE DESFORGES :**

Si je peux compéter aussi rapidement, c'est quelque chose qui est déjà mis de l'avant actuellement dans le plan pour l'implication des populations autochtones, mais j'ai parlé de représentativité visuelle ou symbolique.

2845 Par exemple, par rapport à l'ajout formes d'art autochtone, ça a été mentionné dans le plan, mais c'est quelque chose qui peut aussi se traduire dans le nommage des futurs pavillons, les futurs espaces de vie qui vont être présents. S'assurer que les noms qui sont choisis soient choisis avec des considérations également inclusives. Donc, je pense que c'est le genre d'élément qui est à ne pas oublier.

2850 Et au final, la considération EDI elle doit non seulement se répercuter dans les résultats, mais dans le processus. Donc, maintenant, on parle uniquement du plan, mais comme vous le savez, c'est vraiment bien écrit, tous ces éléments-là vont devoir après être opérationnalisés, être précisés. Bien on veut que les groupes de travail qui vont émaner pour la construction de ces différents éléments soient eux-mêmes inclusifs et inclure les populations concernées pour s'assurer que leurs besoins soient écoutés.

2855 **LA COMMISSAIRE :**

2860 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Radouan?

2865

LE COMMISSAIRE :

Vous venez de répondre à ma question en fait. Effectivement, vous parlez de l'importance de la reconnaissance autochtone et comment elle pourrait se matérialiser. Vous l'avez dit, à travers la toponymie, mais également dans le processus.

2870

Est-ce que la FAECUM compte un nombre important ou une association d'étudiants de la communauté autochtone?

2875

Mme SANDRINE DESFORGES :

Oui, tout à fait. À l'Université de Montréal, il y a actuellement des regroupements étudiants autochtones dans différentes unités académiques pour l'instant qui sont créées. Et en plus de ça, il y a le centre étudiant des premiers peuples qui est un secteur des services aux étudiants et aux étudiantes qui a un canal de communication particulièrement important avec l'ensemble des étudiants et étudiantes autochtones auto identifié à l'Université de Montréal.

2880

Donc, pour nous ça va être primordial que ces communautés-là soient incluses dans les démarches.

2885

LE COMMISSAIRE :

Merci.

2890

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'aurais une question à laquelle me fait penser votre vélo qui est tout près de vous. Dites-moi une chose, c'est qu'on a tout à l'heure monsieur Trudeau de Vélo campus de l'Université de Montréal qui est venue, qui nous a fait part de ses préoccupations en relation avec le plan directeur.

2895

J'imagine que vous vous servez de votre vélo possiblement pour aller... est-ce que vous vous en servez pour aller sur le campus?

Mme SANDRINE DESFORGES :

2900

De mon côté, j'habite à deux minutes à pied, donc non. Mais par contre, je sais que...

LA PRÉSIDENTE :

2905

... alors, mais ce que vous imaginez de l'expérience de vos collègues, est-ce que ce qui est proposé par le plan directeur d'aménagement est intéressant pour quelqu'un qui circulerait à vélo?

Mme SANDRINE DESFORGES :

2910

Mais c'est sûr que ce qui est important c'est de s'assurer qu'il y ait, non seulement en termes de sentier, qu'il soit possible de circuler. Ce que je pense, c'est une considération qui est actuellement quand même présente dans le plan puis qu'il faut voir comment ça va se concrétiser.

2915

Mais aussi en termes de « qu'est-ce qu'on fait avec notre vélo une fois qu'on l'a utilisé? ». Donc, lorsqu'il y a aura la construction ces nouveaux édifices-là également, c'est super intéressant de s'assurer qu'il y ait des emplacements pour que les vélos soient laissés de manière sécuritaire.

2920

Mais là, par la question, vous demandez si moi je me rends au pavillon. Mais entre les différents pavillons aussi c'est important.

2925

Donc, une fois qu'on est arrivés à l'Université de Montréal, des fois, en fait, souvent le matin on va avoir un cours à un certain pavillon, puis l'après-midi à un autre. Parfois, certains sentiers verts sont actuellement plus difficiles à circuler.

2930 Donc, ça va être important de s'assurer que ceux-ci sont clarifiés puis que ça soit sécuritaire pour nos cyclistes. On parlait de sécurité tantôt, donc de luminosité entre autres. C'est des éléments qu'il faut tenir compte.

LA PRÉSIDENTE :

2935 Parfait. Est-ce que mes collègues ont d'autres questions à poser? Non. Alors, il me resterait à vous remercier de votre présentation et des préoccupations dont vous nous avez fait part.

2940

RECTIFICATIONS

LA PRÉSIDENTE :

2945 Alors, ça nous amènerait à la période de rectification de la part des représentants de la Ville et de l'Université. Monsieur Garcias, avez-vous des choses que vous vouliez corriger ou préciser ou s'il y a eu des inexactitudes qui ont été avancées?

M. SYLVAIN GARCIAS :

2950 Bien, en fait, bonsoir à tous. Si je peux me permettre peut-être deux points sur lesquels j'aimerais revenir dès maintenant.

2955 Le premier c'est l'atlas du paysage. On a mentionné que l'atlas du paysage donc devrait être intégré dans la réglementation. Ici, je pense qu'il y a une nuance qui a été apportée, c'est-à-dire que les vues qu'on retrouve dans l'atlas du paysage sont les mêmes que dans notre plan d'urbanisme et le plan de protection de mise en valeur du Mont-Royal.

2960 Et par l'entremise donc du plan d'urbanisme, il y a eu une obligation de concordance dans la réglementation et ce qui fait que les vues de l'atlas du paysage se retrouvent dans la réglementation et donc, sont déjà pris en charge par les règlements des arrondissements qui sont concernés, évidemment.